

ATELIER APA 6504

Atelier urbain

Description : Expérimentation et apprentissage des processus et des modalités de résolution des problématiques complexes d'architecture de paysage.

Notions de travail multidisciplinaire

Hiver 2017

Atelier obligatoire

ÉCOLE D'URBANISME ET D'ARCHITECTURE DE PAYSAGE

Chargée de cours – responsable

Marie Claude Massicotte

marie-claude.massicotte@umontreal.ca

Local : 4039

Introduction

L'atelier urbain est un espace de création, où le développement des compétences en design coïncide avec une démarche d'analyse et d'exploration de pistes conceptuelles et un certain nombre de connaissances acquises sur le plan technique, conduisant à la mise au point détaillée d'un projet.

Le programme de l'atelier est élaboré de manière à permettre aux étudiant(es) de couvrir les principales étapes et dimensions d'un projet d'architecture de paysage, comprenant l'intégration des aspects conceptuels, pratiques, techniques et stratégiques tout en suivant une méthodologie de travail et en l'abordant sous différentes dimensions, socioculturelle, programmatique, artistique, écologique, expérientielle, patrimoniale et spatiale.

L'atelier favorise l'apprentissage des processus et modalités de résolution de problématiques complexes en architecture de paysage et met en lumière la notion de travail multidisciplinaire. Cet atelier intègre les connaissances acquises dans les cours théoriques et techniques suivis dans le cadre du programme et constitue une initiation à la complexité de projets en milieu urbain et à la diversité de ses composantes urbanistiques et paysagères.

L'atelier vise à permettre la conception de projets d'aménagement significatifs mettant de l'avant les qualités intrinsèques d'un secteur de la ville ou d'un espace public. Il vise également à préparer et consolider le dialogue entre les diverses disciplines engagées dans la mise en œuvre de l'espace urbain, en mobilisant un axe conceptuel fort et une ligne directrice concertée

Le projet urbain est généré par des forces et des intérêts diversifiés et souvent divergents : motifs économiques, politiques, sociocommunautaires, culturels, environnementaux, patrimoniaux, impératifs techniques, modes et courants de pensée éthiques et esthétiques contemporains. Des professionnels de disciplines diverses sont mis à contribution dans la conception et la construction de la ville. Architectes, architectes-

paysagistes, urbanistes, ingénieurs civils, archéologues, historiens, économistes, artistes, forment des équipes qui élaborent des projets de complexités variables qui évoluent pendant des mois, voire des années ou des décennies. Les projets urbains novateurs associent divers intérêts et disciplines et sont concertés et rassembleurs.

Comment alors concilier ces différents points de vue, les intérêts divergents qui parfois s'opposent au sujet des espaces publics, tout en veillant à la pertinence de ces derniers en tant que lieux d'expérience collective ?

Les espaces urbains sont variés et représentatifs de la ville. Ils ont par moment des enjeux patrimoniaux communs relatant l'évolution urbaine. La notion de seuil dans un espace public/urbain relance leurs importances et surtout leurs définitions.

Le seuil conjugue divers aspects, élément d'accueil, d'entrée, instaurant le ton, la couleur de l'aménagement. Il est souvent perçu comme un espace résiduel et de passage et pourtant il instaure souvent la direction, l'orientation. Il est antichambre, lieu de passage par moment comme ouverture vers divers possibles à d'autres instants. Comment définir une vocation aux espaces seuils /entrées et les sites non loin si rattachant ? Comment lier et connecter ces lieux et faire vivre l'ambiance aux usagers ?

Aussi, qu'en est-il de cet espace qui annonce un plus grand projet ? Quelle est son unicité, ses caractéristiques même s'ils se doivent d'être des lieux d'accueil et parfois de rassemblement, de diffusion, d'information ? Doivent-ils être uniquement des lieux de passage, des postes d'attente ou servent-ils à vivre à une autre échelle l'espace urbain ? Sont-ils des portiques, des halls, des sas vers différents lieux et/ou porteurs de la symbolique de l'endroit désigné ?

Par ailleurs qu'en est-il aussi de l'espace non pas confiné à un lieu délimité mais plutôt à une suite de succession d'ambiances, de parcours, de paysages, menant à des espaces emplis d'activités ? Dans une notion de parcours jalonné de places, espaces publics, comment garder la fluidité mais aussi la direction tout en maintenant à l'esprit l'unicité des lieux rencontrés, leurs identités propres ?

Voilà le genre de questions qui seront soulevées dans le cadre de l'atelier au fur et à mesure que les projets vont évoluer.

Les projets et le contexte choisis travaillés en atelier recèlent un potentiel qui favorise de tels apprentissages tout en ouvrant des pistes de réflexion sur la notion de seuil, l'usage des espaces collectifs urbains et la connectivité entre divers grands projets et quartiers. De manière à vous permettre d'explorer d'autres facettes de ces enjeux, l'atelier sera, par ailleurs, entrecoupé de 2 moments significatifs de design express soit en début et mi session sur des espaces publics significatifs de Montréal.

Projet principal

Terrain de La presse, tronçon côte Place-d'Armes

Cet atelier portera donc sur un projet urbain situé dans l'arrondissement Ville-Marie et qui sera dévoilé lors des célébrations du 375^{ème} anniversaire de la Fondation de Montréal en 2017. Ce lieu appartient en ce moment au domaine privé soit La presse. Il est situé sur la Côte Place-d'Armes adjacent au bâtiment de la Presse et à l'intersection de la rue Saint-Antoine.

Actuellement cloisonné et ouvert uniquement sur demande, ce lieu révèle son caractère privé et peu accessible. Dans le cadre des festivités de 2017 cet espace a été choisi pour la mise en place d'une œuvre d'art (don de la Ville de Paris) dans le cadre des festivités de 2017 et de l'entente Paris/Montréal. Ce lieu sera réaménagé et en chantier à partir du printemps 2017 et l'arrondissement Ville-Marie de la Ville de Montréal travaille présentement sur une proposition d'aménagement intégrant cet œuvre.

Certaines contraintes administratives et le choix de l'œuvre ne pouvant être modifié, nous nous pencherons lors de cet atelier sur les divers aspects et possibilité de voir se déployer à long terme à travers certains principes d'aménagement cet entente Montréal /Paris sur ce lieu significatif.

Lors des échanges internationaux entre les deux villes, des enjeux respectifs de réversibilité, de biodiversité, de patrimoine, de «marchabilité», d'ouverture à la population ont été évoqué sur l'espace urbain ainsi que des problématiques d'accessibilité du domaine privé /public et d'approches multidisciplinaires pour l'aménagement de lieu public. Nous mettrons donc en lumière ces axes, visant donc l'après 2017 et son déploiement dans les prochaines années

En plus de cet espace nous étudierons le Tronçon viaire Côte Place-d'Armes entre la rue St-Antoine et la Place-d'Armes.

Par ailleurs cet espace est situé à la limite du quartier international et du vieux Montréal, faisant aussi appel à la notion d'espaces publics /seuil. La Côte Place-d'Armes est aussi d'origine suivant le parcours des anciennes fortifications et l'appel vers la Basilique Notre-Dame est impressionnant. Le réaménagement de la Place-d'Armes a eu lieu en 2010/11 et suscite beaucoup d'intérêts de la part des visiteurs et usagers.

Au cours de l'atelier nous mettrons en lumière en étape 1 les inventaires, analyses de ce secteur. Ce tronçon riche de patrimoine et d'histoire est révélateur du développement de Montréal et se doit de comprendre un regard plus large de l'ensemble urbain.

Par la suite nous allons nous attarder en étapes 2 à 4 sur l'aménagement du terrain de la Presse et sur le tronçon Côte Place-d'Armes entre la rue St-Antoine et la Place-d'Armes, un tronçon significatif de l'histoire de Montréal. Ce tronçon viaire a la particularité d'englober et de croiser plusieurs caractéristiques intrinsèques des squares et places nous permettant de comprendre le déploiement et les caractéristiques patrimoniales, culturelles et économiques de ce secteur.

Projets éclair / design express

Au cours de la session, deux lieux significatifs de Montréal feront aussi l'objet de projets éclair, soit en tout début de session et possiblement à la mi-session. D'une durée d'environ 7 jours, ces projets éclair visent à vous connecter sur l'analyse sensitive et à déployer rapidement une vision et un design novateur.

La notion de seuil sera aussi le fil conducteur tout au long de ces projets en tenant compte des divers enjeux et selon notre perception de l'espace.

Exercice A - CESM - On ne fait pas d'omelette sans casser d'œufs

Ce design express en tout début de session se fera sur l'œuf et son seuil situé dans le pôle culturel du CESM (parc Frederick Back) dont des travaux majeurs sont effectués depuis plus de 20 ans et dont l'ouverture, entre autres, d'une section importante soit une partie de l'ancien site d'enfouissement se fera pour 2017.

Cet espace est situé en partie sur le terrain public (parc) de la Ville de Montréal et sur le terrain privé du CDS (Cirque du Soleil). Il a été aménagé en 2001 de manière à desservir de très grosses productions du CDS. Par contre, ce site a servi que peu de fois pour des événements car le stationnement n'est pas aisé et le site permet peu d'expansion. La voie polyvalente le ceinture et l'un des seuils au parc du CESM est situé non loin. Un belvédère permet d'admirer la vue sur l'ancien site d'enfouissement. Ce site se trouve à être adjacent au secteur qui sera ouvert à la population en 2017. L'œuf et son seuil sont peu utilisés en ce moment et sa vocation est à revoir

Exercice B : Parc nature de l'île de la Visitation : Meunier tu dors!
... On dégèle l'histoire.

Le parc nature de l'île de la Visitation révèle un secteur peu commun soit le site historique du Sault au récollet. Ce parc de 34 hectares se situe aux abords de la Rivière des Prairies et comporte plusieurs activités. Une piste cyclable et plusieurs sentiers le traverse et un million de visiteurs le visite chaque année. Il fait partie du réseau des grands parcs (parcs nature) de la ville de Montréal. Il se situe non loin de la paroisse de la Visitation- de- la- Bienheureuse- Vierge- Marie dans l'arrondissement Ahunatic/Cartierville. Il comprend aussi la maison du meunier et plusieurs installations patrimoniales.

Prendre aussi note que les 3 sites étudiés cette session ont un point en commun outre la notion de seuils, Ils ont appartenu à une certaine époque aux Sulpiciens, révélant le berceau fondateur de Montréal.

Déroulement de l'atelier

Les exigences qui suivent sont posées afin de vous permettre de développer une discipline de travail, selon une méthode itérative mettant en jeu a) la formulation des assises du projet b) l'élaboration des concepts d'aménagement et c) l'élaboration d'hypothèses d'aménagement.

L'affichage hebdomadaire

À chacun des exercices, il vous est communiqué la teneur des travaux à réaliser pour leur finalité, en vue de l'avancement du projet selon l'étape. Chaque lundi doit donc être affichés à vos postes de travail a) les travaux affichés le lundi précédent et b) les travaux réalisés au cours de la semaine. D'un lundi à l'autre, il est attendu que le projet progresse selon les directives données par la responsable de l'atelier. L'affichage doit être complété au plus tard à 9.00h. Seuls les étudiant(es) qui auront affiché en temps requis seront rencontrés au cours de la journée.

Les livrables

Les travaux produits doivent être présentés en 2D ou 3D selon les exigences, **de manière soignée**. Cela permettra de bien comprendre les constats tirés des analyses, de même que les potentiels et les limites des concepts et des hypothèses d'intervention explorés au cours du projet. Cela permettra aussi de nourrir le dossier de projet avec les éléments produits sans avoir à reprendre certains documents par la suite.

Les produits 2D ou 3D élaborés en cours de projet et particulièrement représentatifs du développement du projet doivent être conservés en bon état et soigneusement archivés. Chaque produit doit être identifié à son auteur(e) ou ses auteurs et daté. Chaque produit retenu doit être photographié avec soin chaque semaine et archivé dans un dossier numérique qui sera disponible en tout temps pour la responsable de l'atelier.

Travaux individuels et d'équipes

Les exercices express seront faits en équipe de 2 ou 3 ainsi que certaines étapes du projet de l'atelier notamment en ce qui concerne les inventaires, analyses, de synthèses et de vision. Certaines étapes de design seront faites individuellement.

Capsules d'information

Au cours de la session certaines capsules d'information sur les diverses étapes ou des enjeux particuliers seront donnés soit par l'enseignante ou des invités

Sommaire de projet

Un sommaire de projet comprenant le descriptif, les enjeux et problématiques, la ou les lignes directrices d'aménagement, l'approche conceptuelle et une estimation des coûts de classe C (une page) sera demandé pour le projet principal à partir de documents de base qui vous seront remis au cours de l'atelier. Le sommaire de projet compte pour 5% de la note finale et devra comprendre au maximum 3 pages.

Le carnet personnel

Vous devez être muni dès le début du trimestre d'un carnet personnel de type Canson (5.5 X 8.5 po). Le carnet vous accompagnera tout au long du trimestre. Vous y consignerez tout le travail personnel de réflexion, d'exploration, de projection, d'interrogation et de production d'idées et qui appuieront votre contribution au travail d'équipe. Vous noterez donc tout ce qui peut émerger de votre travail tant individuel que d'équipe au fur et à mesure : observations, éléments de problématique, contraintes,

opportunités d'intervention, pistes de réflexion, évocations, précédents, questions, prototypes, essais, etc.

L'une des exigences de l'atelier étant de nourrir le projet sur l'ensemble du processus avec une production graphique et matérielle soutenue, le carnet comportera des dessins, schémas, simulations et autres à profusion. Le carnet fera foi, au final de votre investissement personnel dans le travail d'atelier, ce qui compte pour 5% de la note finale.

L'évaluation

Les notes d'étapes et la note finale porteront sur les éléments suivants :

- a) l'affichage hebdomadaire, lequel doit faire preuve de l'avancement du projet et des explorations qui ont été assidûment menées à cette fin ;
- b) la qualité des travaux affichés quant à la rigueur analytique, à la fécondité sur le plan conceptuel, à l'approfondissement du projet sur le plan spatial, formel, matériel, etc., et quant au rendu ;
- c) l'approfondissement du projet à toutes les étapes, selon les directives reçues ;
- d) la cohérence du projet des concept(s) aux explorations et à l'élaboration de la proposition d'aménagement ;
- e) l'intérêt du projet quant à sa réponse au contexte et aux enjeux soulevés en cours de travail, quant à ses orientations conceptuelles et quant à sa contribution potentielle à la qualité de l'expérience urbaine ;
- f) la qualité du dossier de projet élaboré avec les documents produits à chacune des étapes et les rendus finaux.
- g) Sur le plan individuel, l'assiduité démontrée dans l'usage du carnet et la qualité de son contenu.
- h) La qualité de la présentation écrite et/ou orale ainsi que le français parlé et écrit comprenant la clarté des propos, l'esprit stratégique et de synthèse, la qualité et la fluidité oratoire.

En sus de ce qui précède s'appliqueront les critères généraux suivants :
- degré d'intégration des outils d'exploration matérielle (dessins, schémas, maquettes et toute autre production pertinente sur tout médium approprié) au processus de travail à toutes les étapes ;

- autonomie démontrée en cours de travail eu égard aux exigences des différentes étapes (travail de réflexion et d'élaboration appuyé par une production appropriée) ;

- participation active et constructive aux critiques et aux réflexions menées en cours d'atelier et lors des critiques.

Voici la répartition de la notation au cours de la session

Projets express

A) CESM : **10 %** équipe

B) Île-de-la-Visitation : **10%** équipe

Projet principal Terrain de la Presse et Côte de la Place-d 'Armes

Étape 1 : Phase inventaire /analyses : **15 %** en équipe

Étape 2 : Synthèse et développement vision, programmation **15 %** équipe

Étape 3 : Phase design préliminaire **10 %** individuel

Étape 4 : Projet final comprenant le sommaire /estimation des couts **30 %** dont individuel (15%) /équipe (15%)

Étape 5 : **10%** individuel pour participation (5%)et cahier de notes (5%)

Règles pédagogiques

La réussite de l'atelier repose sur la production de l'ensemble et de chacun des travaux requis et ce, aux dates prévues.

Les séances d'atelier sont des occasions privilégiées pour travailler efficacement en équipes ou en individuel et pour discuter des orientations du travail avec la responsable de l'atelier. Elles peuvent inclure des présentations et des mises au point de sa part. Des directives supplémentaires peuvent y être communiquées. Il est donc essentiel que les étudiant(e)s soient présent(e)s à toutes les séances d'atelier. Par ailleurs, puisque les rencontres formelles avec les équipes et les étudiant(e)s ne pourront avoir lieu qu'à tour de rôle, il est attendu que

l'élaboration des projets soit menée par tous avec un maximum d'autonomie et d'initiative. Il n'est nul besoin d'attendre la validation de la responsable d'atelier pour élaborer des propositions ou des alternatives et pour en évaluer le mérite. Il vous faut donc faire preuve d'initiative pour ce qui est de prendre position et de produire à chaque semaine. Chaque étape de travail doit être appuyée par une production matérielle en 2D et/ou 3D si indiqué. Par conséquent, les travaux en cours d'élaboration ne seront discutés en atelier que dans la mesure où les analyses, les réflexions et leurs conséquences sur le projet, les concepts, leur approfondissement et leur développement en propositions étoffées sur le plan spatial seront soutenus par une production appropriée.

Les instructions concernant les exercices, les étapes ou le déroulement de l'atelier seront envoyées via Studium ou autre plateforme indiqué lors de l'atelier par Marie Claude Massicotte. Les étudiant(e)s ont la responsabilité de consulter leur messagerie et/ou Studium aussi souvent que nécessaire. Nulle dérogation aux directives et aux échéanciers ne sera acceptée en raison d'une négligence à cet égard.

Toute correspondance adressée au responsable de l'atelier doit émaner d'une adresse universitaire (...@umontreal.ca) qui vous permet d'être immédiatement reconnu, et non de votre compte de messagerie personnel (Hotmail, Gmail ou autre).

Les dates de remise présentées doivent être considérées comme inflexibles. C'est dire qu'à moins d'une entente préalable avec la responsable de l'atelier, tout retard entraînera automatiquement une pénalité de 10% par jour et ce, jusqu'à concurrence de 30%. Ces règles seront appliquées de manière implacable quelles que soient les raisons invoquées. Enfin, toute proposition de changement au présent syllabus en cours de session (ex. : modification d'une date de remise) devra être adoptée à l'unanimité par l'ensemble des participants.

SOUTIEN AUX ÉTUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP

L'Université de Montréal offre des services de soutien aux étudiants en situation de handicap, dont des mesures d'accommodement à un examen. Les étudiants désirant se prévaloir de ces services doivent s'inscrire auprès du Service d'aide aux étudiants (SAE)

<http://www.bsesh.umontreal.ca/accueil/index.htm>

Intégrité, fraude et plagiat

Pour prévenir les conséquences du plagiat, l'Université met à la disposition des étudiants sur le site <http://www.integrite.umontreal.ca/> de l'information, des réflexions, des conseils pratiques et des références portant sur l'intégrité, la fraude et le plagiat.

Modifications au déroulement de l'atelier

Il se pourrait que les exigences, la portée et la conduite des travaux soit ajustés en cours de route pour tenir compte de la progression des étudiant(e)s, ou pour permettre de porter attention à des aspects qui poseraient des difficultés particulières. Cela dit, les activités et étapes prévus sont distribuées dans le calendrier tel que montré à la page suivante

Calendrier par étapes

SEM	DATES	ÉLÉMENTS AU PROGRAMME
1	05/01	<p>Introduction à l'atelier</p> <p>Présentation, profil des étudiants, Programme, calendrier, exigences etc. Exercice sur l'espace urbain</p> <p>Présentation exercice A (10%)</p> <p>Tâches : formation d'équipe, lecture et recherche documentations, élaboration de plans de base</p>
		<p>Visite du site et rencontres</p> <p>Tâches : Observation, réflexion, Cueillette d'infos analyses/synthèse, relevés photos et familiarisation avec le projet et son contexte, processus de design</p>
2	09/01 @ 12/01	<p>Poursuite design express</p> <p>capsule infos CESM</p>
		<p>Dépôt des livrables A</p> <p>Présentation, discussion, bilan et Orientations</p> <p>Présentation de l'étape 1 (15%)</p> <p>Terrain de La Presse et tronçon côte de la Place-d'Armes</p>
		<p>3 16/01 @ 19/01</p>

SEM	DATES	ÉLÉMENTS AU PROGRAMME	SEM	DATES	ÉLÉMENTS
		Inventaires et analyses du secteur à colliger. Présentations et visite du site, rencontres avec représentants et chargé de projet de la Ville de Montréal. Identification des enjeux. Tâches : Cueillette d'informations, relevé photos et documentations, familiarisation avec le site et son contexte, plans de base.	5	30/01 @ 02/02	Poursuite de l'étape 1 Tâches : mise en plan finale inventaires/analyses.
			6	06/02 @ 09/02	dépôt étape 1 Présentation, discussion, commentaires, bilan et orientations. Présentation de l'étape 2 (15%) Élaboration de la synthèse des analyses, enjeux et problématiques et identification de pistes conceptuelles/ vision / ligne directrice d'aménagement
4	23/01 @ 26/01	Poursuite étape 1 Poursuite des analyses : identification des compléments d'analyses, prise de position/enjeux. Tâches : Mise en plans préliminaire inventaires/analyses			

SEM	DATES	ÉLÉMENT AU PROGRAMME	SEM	DATES	ÉLÉMENTS
		<p>Tâches : Illustration par des vignettes, des plans schématiques ou autres rendus de la synthèse et des pistes conceptuelles.</p> <p>Document écrit préliminaire sur la piste conceptuelle/vision</p>	8	20/02@ 23/02	<p>Dépôt des livrables étape 2</p> <p>présentations discussion, commentaires, bilan et orientations</p> <p>Présentation de l'étape 3 (10%)</p> <p>Sur la base du bilan des étapes précédentes adoption d'une piste conceptuelle et production individuelle d'esquisses d'aménagement.</p> <p>Tâches : Production de prototypes d'intervention (esquisses de travail) appuyée par des schémas conceptuels.</p> <p>Production de solutions d'aménagement préliminaires.</p>
7	13/02@ 16/02	<p>Poursuite étape 2</p> <p>Tâches : Illustration finale des plans ou autres rendus de la synthèse et de la vision/ piste conceptuelle.</p> <p>Document écrit final sur la piste conceptuelle/vision</p>			
			9	27/02@ 03/03	<p>Semaine d'activités libres</p>

SEM	DATES	ÉLÉMENT AU PROGRAMME	SEM	DATES	ÉLÉMENTS
10	06/03 @ 09/03	Poursuite étape 3 Tâches : Production de prototypes d'intervention appuyée par des schémas conceptuels. Production de solutions constructives finales	12	20/03 @ 23/03	Poursuite design/express B dépôt design /express B Présentation, discussion, Commentaires, bilan et orientations
11	13/03 @ 16/03	Dépôt des livrables étape 3 Présentation, discussion, commentaires, bilan et orientations Présentation exercice B (10%) Visite du site et rencontres Cueillette d'informations	13	27/03 @ 30/03	Présentation de l'étape 4 (30%) Tâches : production des rendus finaux. Synthèses /vision (équipe) et élaboration/adoption d'une esquisse (individuel). Production de l'estimation des coûts et du sommaire de projet

SEM	DATES	ÉLÉMENTS AU PROGRAMME	SEM	DATES	ÉLÉMENTS
14	03/04@ 06/04	<p>Poursuite de l'étape 4</p> <p>Tâches : Approfondissement d'une esquisse au moyen d'une gamme de rendus. Production de détails montrant les principes de construction, production d'estimation des coûts préliminaires</p>			ainsi que le cahier personnel
			17	24/04	Présentation finale Fin de la session
15	10/04 @ 13/04	Poursuite étape 4			
16	17/04 (congé) @ 20/04	Dépôt de l'étape 4 (30%) incluant le sommaire et l'estimation des coûts finale			

Bibliographie

Claude Desjarlais, Anne Blondlot, rédaction générale et coordination, Savoir s'adapter aux changements climatiques, [Montréal] : Ouranos 2010 (QC 903.2 Q4 S28 2010)

Claude Villeneuve, François Richard, Vivre les changements climatiques : réagir pour l'avenir, Sainte-Foy, Québec : Éditions MultiMondes c2007 (QC 981.8 C5 V552 2007)

Claudia Dinep, Kristin Schwab, Sustainable site design: criteria, process, and case studies for integrating site and region in landscape design, Hoboken, N.J.: J. Wiley c2010 (SB 472.45 D56 2010)

Meg Calkins, Materials for sustainable sites: a complete guide to the evaluation, selection, and use of sustainable construction materials, Hoboken, N.J.: Wiley c2009 (TH 880 C35 2009)

Meg Calkins, The sustainable sites handbook: a complete guide to the principles, strategies, and practices for sustainable landscapes, Hoboken, N.J.: John Wiley & sons, inc. c2012 (QH 541.15 L35 C345 2012)

DOVER, Victor, MASSENGALE, John, Street Design: The Secret to Great Cities and Towns, Wiley NJ, 2014

GRATTON, Roger. Pignon sur rue : les quartiers de Montréal. Guérin, Ville de Montréal, 1991 393 p.

JACOBS, Alan B., Great Streets, MIT Press, 1995 + The Boulevard Book, Cambridge, MIT Press, 2003

MARSAN, Jean-Claude, Montréal en évolution, Fides, Mtl, 1974, rééd Méridien Architecture, Mtl, 1994

STEFULESCO, Caroline, L'arbre dans la ville, réédition de L'urbanisme végétal, Institut pour le développement forestier, Collection Mission du Paysage, Ministère de l'environnement, Paris, 2009

Jan Gehl, Pour des villes à échelle humaine, guides pratiques, éditions Eco société, 2012,

Ville de Montréal, Les rues de Montréal, répertoire historique, Éditions Méridien 1995

Archi design deco, La ville aujourd'hui, nouvelles tendances en urbanisme, Éditions place des Victoires, 2012

Sous la direction de Franck Scherrer, Martin Vanier, Villes, territoires, Réversibilités, Hermann, 2013

Sites internet

CESM

http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=7377,142233176&_dad=portal&_schema=PORTAL

<http://ocpm.qc.ca/sites/ocpm.qc.ca/files/pdf/P60/3m.pdf>

Vieux Montréal – Place -d'Armes

<http://www.cip-icu.ca/Honneurs-et-reconnaisances/Prix-d-excellence-en-urbanisme#>

Parcs nature île visitation

http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=7377,94551572&_dad=portal&_schema=PORTAL&id=75

Aménagement réseau viaire

<http://www.ruedelavenir.com/>